

---

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Routes : Inauguration du rond-point Melvita sur la RD1 à Lagorce**

10 septembre 2019

---

**Aménager la voirie pour accompagner le développement d'une entreprise et faciliter son fonctionnement : l'enjeu est celui des déplacements mais aussi celui du développement économique. Le Département, sollicité pour déplacer l'emprise actuelle de la chaussée de la RD1 afin de favoriser l'extension de l'entreprise Laboratoire M&L à Lagorce et sécuriser les traversées piétonnières depuis les parkings salariés et visiteurs a répondu positivement. Démarré en 2018, le chantier s'est achevé pour la rentrée.**

La RD1 était située en bordure de l'entreprise M&L (Melvita), **divisant en deux le site de production**. Les parkings situés sur le côté opposé de la voirie imposaient des traversées piétonnières systématiques, des salariés pour accéder à l'entreprise, et des visiteurs pour accéder au magasin de vente directe.

En outre, la route nécessitait d'être réhabilitée et les accès nécessitaient d'être sécurisés : voies communales situées au nord du site et accès de l'usine situés de part et d'autre du tracé actuel.

L'entreprise Laboratoire M&L à Lagorce, qui souhaite poursuivre son développement, a engagé des travaux importants d'extension de son usine Melvita, avec pour objectif d'étendre les locaux et les parcs de stationnement et de faciliter les livraisons et les enlèvements de marchandises.

**UNE OPÉRATION PARTENARIALE**

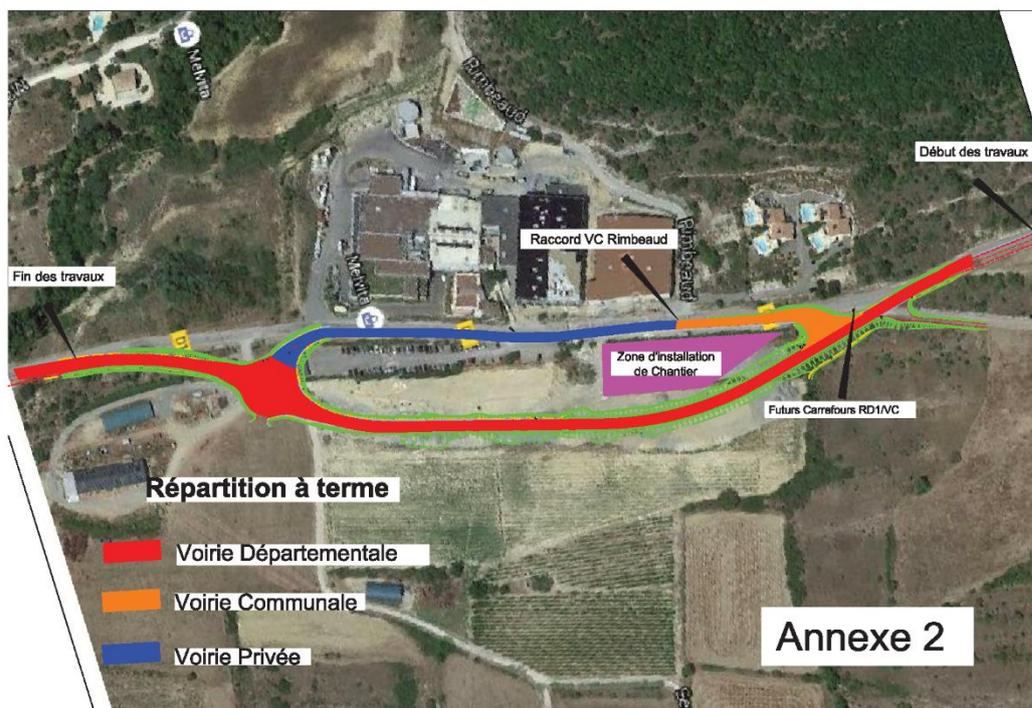
Pour trouver une solution qui permette de dégager l'emprise de la voie actuelle pour créer une aire de stationnement conséquente en bordure de l'usine, d'assurer des déplacements piétons sécurisés à l'intérieur de l'usine, mais aussi de faciliter l'accès poids-lourds à l'aire de chargement et de déchargement, tout en conservant et sécurisant les accès riverains existants, **le Département, la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, la commune de Lagorce et l'entreprise elle-même ont élaboré un projet qui permet d'aménager un nouveau tracé à l'extérieur de l'emprise du site de l'usine.**

**Sur cette voie où le trafic routier s'établit à 500 véhicules/jour et 10 poids-lourds/jour, le projet mobilise :**

- **L'entreprise** qui dispose majoritairement du foncier nécessaire à la création de la voirie et du giratoire,
- **La Communauté de communes** qui soutient ainsi le développement économique du secteur et prend en charge le raccordement des voies communales,
- **Le Département** sur sa compétence en matière de routes départementales et notamment de son engagement à structurer le réseau pour desservir les zones d'intérêt économiques.



Le tracé contourne le site de l'entreprise à l'est du parking actuel en se raccordant au nord par un carrefour en croix avec la voirie communale et au sud par un giratoire permettant l'accès principal au site.



Au terme de l'opération, le principe d'échange foncier est acté : les terrains de l'assiette du p., et étant cédés par l'entreprise Laboratoire M&L au Département de l'Ardèche pour être intégrés au domaine public routier départemental ; une partie de l'actuelle RD1 étant cédée à la commune de Lagorce pour assurer la continuité avec la voie communale existante rétablie ; enfin, le reste de l'emprise du RD1 étant cédé à l'entreprise Laboratoire M&L par le Département de l'Ardèche pour ses propres travaux d'aménagement.

Véritable opération partenariale, le Département, la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, la commune de Lagorce et l'entreprise ont ensemble élaboré ce projet d'aménagement d'un nouveau tracé et d'un giratoire à l'extérieur de l'emprise du site de l'usine.

#### L'opération en chiffres :

- **685 000€** : le coût de l'opération, financé par le Département (50,14 %), la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche et Melvita.
- **700 m** : la longueur de la déviation
- **1900 m<sup>3</sup> de remblais d'emprunt** – à savoir venu de l'extérieur. Un chiffre contenu grâce à la réutilisation des matériaux de déblais qui représentent quant à eux 8300 m<sup>3</sup>, dont 2000m<sup>3</sup> de déblais rocheux

#### L'opération en dates :

- **2016** : Premières discussions du projet
- **Mi 2016 – début 2018** : Acquisitions foncières et préparation des travaux,
- **Juin - septembre 2018** : phase 1 : terrassements, assainissement plateforme
- **Octobre 2018 – avril 2019** : travaux de réseaux (AEP, ENEDIS, Télécom)
- **Juin – juillet 2019** : phase 2 chaussée et finitions,
- **12 juillet 2019** : mise en service

## **Des mûriers blancs pour une déviation « transition »**

Le jour de l'inauguration, trois mûriers blancs ont été plantés à côté du giratoire sud. Il s'agit d'un arbre particulièrement adapté au sol et aux conditions climatiques plutôt rigoureuses du sud Ardèche.

Mais c'est un autre aspect qui a porté le choix du Département : le clin d'œil qu'ils représentent à Olivier de Serres, grand initiateur de la sériciculture en France. Car de ces grandes feuilles se nourrissent les vers à soie... En cette année consacrée à l'auteur du Théâtre d'Agriculture, une référence aux trésors que la nature peut procurer trouve toute sa place à côté de l'entreprise Melvita, spécialisée dans les cosmétiques naturels !

---

**Département de l'Ardèche – Direction de la communication**

Sandrine Barberino / Isabelle Seren / Corine Fontanarava

04 75 66 71 46 – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)